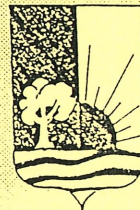


BUSSAC info



N° 55

PREMIER TRIMESTRE 1995

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

N° 55

PREMIER TRIMESTRE 1995

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud,
M.J. Chapuis, B. Gaillard, N.
Guiter, J.P. Lajoie, M.C. Pom-
mier, J.L. Pommier.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 2 février 1995

6 Zone des Grands champs du poirier

Informations locales

8 Etat-civil - Elections

9 Les 100 ans de Madame Audemard

10 Groupement féminin agricole

11 En bref et en vrac

13 Bibliothèque

14 Deux cent trois ans de maires

18 Photos travaux

19 Loto

20 Le carnaval

22 Ecole

23 A.C.C.A.

La parole aux lecteurs

24 Le printemps et les essaims d'abeilles

25 La rosée

Foyer rural

26 Le mot du président

27 Gymnastique volontaire. Ping-pong

28 Football

29 Un peu d'humour à la chorale

30 Jumelage

32 Remise en forme. Sortie VTT

33 Manifestations à venir

En couverture : le carnaval

A vendre

Siège transat
2 positions d'inclinaison
de 0 à 9 mois
prix à débattre 300 F
Tel. 46.74.47.76

A vendre

Vélo dame
(style hollandais)
Porte bagage avant et arrière
petit prix
tel. HR 46.74.24.07

A vendre

Portail bois

largeur 3,50 m, hauteur 1.35 m,
milieu 1,10 m + portillon 0,90 m
Tel. HR 46.93.61.46

A vendre

Landau (possibilité poussette)
+ stérilisateur "Rémond"
électrique
très peu servi - très bon état
petit prix
Tel. 46.91.78.55 (après 18
heures)

A vendre

Siège voiture pour jumeaux
2 réhausseurs voiture
3 à 10 ans
bon état
Tel. 46.93.78.44

Autocollant Charente-maritime
disponible en mairie



Artisan plâtrier

Jacques MENUET

Carrelage
Placo-plâtre
Cheminées et foyers fermés
Escaliers sur voûte sarrazine

1, chemin des motillons
17100 Bussac sur Charente
Tel. 46.93.46.75

Editorial

Au cours des années précédentes la commune de Bussac s'est assurée une maîtrise foncière importante au lieu-dit "les Grands Champs du Poirier".

L'urbanisation progressive de cette zone située au centre de la commune, face aux équipements publics (mairie, école, salle municipale et foyer rural), à proximité des commerces, permettra de poursuivre l'opération de création d'un nouveau "centre-bourg" engagée depuis quelques années.

Dès à présent une première tranche d'un lotissement communal est engagée sur une surface de 10 000 m². Elle pourra recevoir des maisons d'habitation ainsi que des constructions à usage commercial, artisanal ou de services (compatibles avec la vocation résidentielle de cette zone).

Une parcelle (2550 m²) sera réservée à la construction, dans les prochains mois, de six logements sociaux, en collaboration avec l'office d'HLM de la ville de Saintes. (On trouvera pages 6 et 7 les plans relatifs à cette opération).

La réalisation prochaine de ce projet apportera du travail aux entreprises, des clients pour le commerce local, des enfants pour l'école et des revenus pour la commune tout en lui assurant un développement raisonnable et harmonieux.

Guy Chapuis

Informations municipales

Conseil municipal du 2 février

Le maire ouvre la séance et donne lecture de l'invitation reçue des enfants de l'école et des enseignants pour le loto qu'ils organisent avec les parents d'élèves le vendredi 3 février.

Voirie

M. Daniaud informe le conseil que des travaux seront réalisés sur certaines voies communales endommagées par les récentes pluies. La commission des chemins fera une visite le samedi 11 février afin d'étudier les aménagements à réaliser.

L'entreprise Gaudy Bonneau a effectué les travaux nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales sur l'allée des Chaumes.

Les employés communaux procèdent actuellement à la taille des arbres.

Suite aux différents sinistres survenus dans le virage du Pontreau sur la propriété de M. David riveraine de la route départementale, le maire a envoyé un courrier à M. l'ingénieur de la subdivision de l'Équipement de Saintes, accompagné du dossier établi par l'intéressé, demandant la réalisation de mesures de protection dans les meilleurs délais.

Projet de construction de logements sociaux et lotissement

Une récente réunion a permis d'établir le calendrier suivant:

Permis de construire déposé le 15 février (2 mois d'instruction)

Dossier d'appel d'offres, choix des entreprises pour le 15 avril

Dossier de demande de subvention déposé dès maintenant

Début possible des travaux, fin juin

Viabilisation, le syndicat d'électrification a déjà adressé un courrier précisant sa participation.

Terrains

□ Héritage de la famille David

Le maire informe le conseil qu'il a été avisé par les héritiers David de la mise en vente d'une parcelle de prairie située à l'arrière de la gare du Pontreau et joignant la Charente.

En raison de l'intérêt que présenterait pour les habitants de la commune un accès public à la Charente, il a fait connaître son intention d'acquérir cette parcelle. L'actuel locataire, proche de la retraite, s'est aussi porté acquéreur. Il lui a été proposé de conserver la jouissance de la plus grande partie du terrain en cas d'acquisition par la commune. Il a refusé cette proposition. Le conseil municipal déplore cette attitude.

Informations municipales

□ Echange de terrain entre M. Gagnard et la commune

Afin d'assurer l'homogénéité de sa propriété, M. Gagnard propose d'échanger la parcelle cadastrée section AK n° 526 de 7a 85ca de sa propriété enclavée dans l'unité foncière détenue par la commune avec une autre partie de parcelle communale. Il s'engage à assumer les frais d'acte et de géomètre. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Bâtiments

□ Couverture de l'église

Le maire expose au conseil qu'il y a lieu de procéder à la réfection de la couverture et de la zinguerie de l'église. En raison de leur coût, ces travaux ne pourront être réalisés sans concours extérieurs. Ils seront sollicités dès que seront connues les propositions des entreprises consultées.

□ Salle des chrétiens

Il a été procédé par le personnel communal à la réfection des enduits extérieurs, à diverses réparations ainsi qu'au rejointoiement et à la couverture du mur extérieur.

□ Aménagement de la cuisine du foyer rural

Des devis sont attendus en vue de l'installation éventuelle de tables inox.

□ Salle municipale

Des fixations périphériques hautes destinées à recevoir des décorations et panneaux d'expositions ont été installées. La salle municipale a été primée dans le cadre du concours "qualité ville" organisé par EDF. La plaque mentionnant cette distinction sera apposée dans le hall d'accueil.

□ Protection contre le vol

Deux sociétés de télésurveillance feront des propositions pour la protection des Bâtiments communaux (mairie, école, salle municipale, foyer rural). Le conseil réserve sa position. Des défenses sont en chantier pour la protection des zones les plus sensibles.

□ Réforme de mobilier

A la suite du renouvellement du mobilier du restaurant scolaire, le conseil municipal décide de réformer les anciennes tables. Au nombre de huit, elle seront vendues 200f l'une. A la demande du directeur de l'école, les bancs seront conservés.

Questions diverses

□ Véhicule communal

Le maire informe le conseil que la boîte de vitesse du véhicule Peugeot est endommagée. Il est décidé de procéder à la réparation, ce véhicule étant par ailleurs en bon état.

□ Hausse des cotisations employeurs à la CNRACL

Le maire informe le conseil du décret du 28 décembre 94 qui relève à compter du 1 janvier 95 le taux de cotisation des communes employeurs à la CNRACL de 21,3 % des traitements à 25,1 %, soit 3,8 points.

Informations municipales

Le conseil municipal proteste contre cette décision dont l'application immédiate intervient alors que la commune a arrêté ses orientations budgétaires pour 1995. Il demande à l'Etat de suspendre l'application du décret du 28 décembre 94 et de réexaminer dans son ensemble le dispositif de la surcompensation entre régimes spéciaux de retraite.

❑ Brochure "Tourisme et soleil en Saintonge"

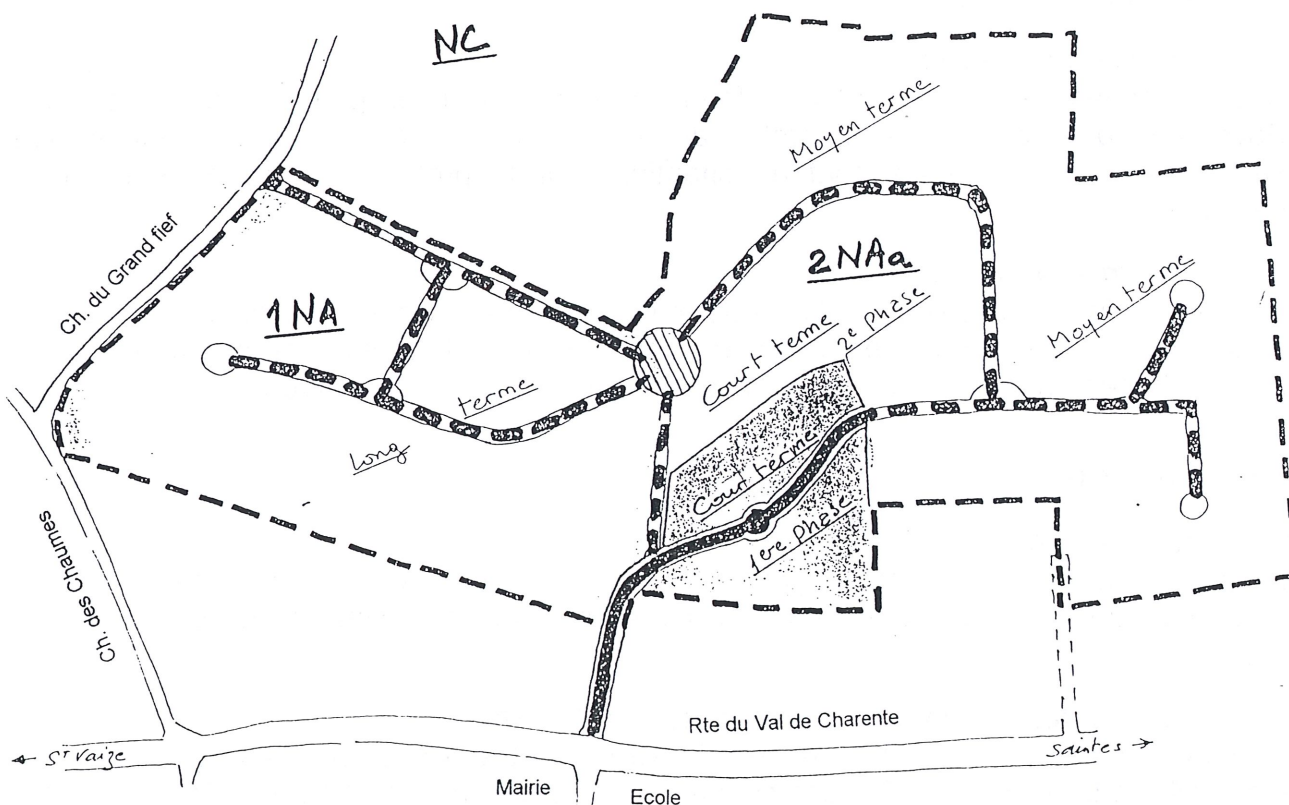
Le maire rappelle au conseil que la commune de Bussac est déjà citée dans cette brochure. Le conseil souhaite poursuivre cette insertion. Le coût (5500f) sera partagé sur deux exercices, 95 et 96.

❑ Courrier de l'Inspection académique

Suite à la délibération du 11 novembre 94 par laquelle le conseil municipal demandait à l'Inspection académique de rétablir pour la rentrée scolaire 95 le nombre de classes maternelles et primaires, le maire a reçu un courrier de M. l'Inspecteur d'Académie l'informant qu'à compter de septembre 95, la deuxième classe maternelle est transformée en classe du cycle primaire.

Zone des Grands champs du poirier

Schéma d'aménagement



Informations municipales

Légende du schéma d'aménagement

1 NA: zone destinée à l'urbanisation future.

2 NAa: zone destinée à l'urbanisation pour des ensembles d'habitation (lotissements).

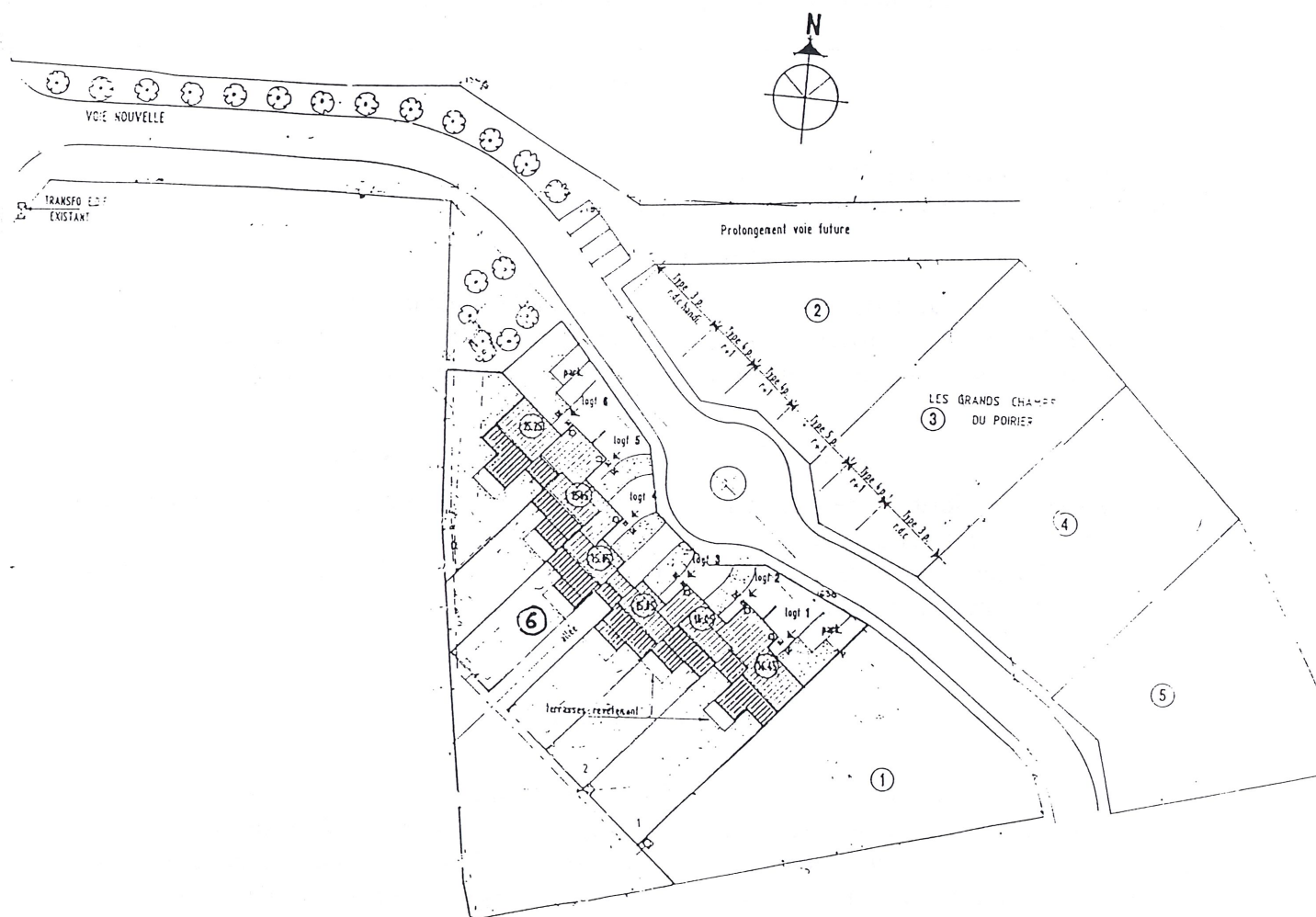
NC: zone agricole.

Plan de masse

Il correspond à la zone grisée sur le schéma d'aménagement, rendue accessible par le futur chemin des Grands Champs (en noir), prenant naissance en face de la mairie.

Lots 1, 2, 3, 4, 5: terrains à construire d'une superficie d'environ 1000 m², devant être disponibles fin 95 ou début 96.

Lot 6: Ce terrain de 2550 m² est consacré à la construction de six logements locatifs HLM. Ils sont individuels et mitoyens de type T3, T4, T4, T5, T4, T3 (de haut en bas du plan). Ils posséderont chacun un petit jardin privé.



Informations locales

Etat-civil

Naissances



Bussac-info est heureux de saluer la venue de:

- Vincent Paul né le 5 février à Saintes, fils de M. et Mme Francis BOURDAGEAU, 8, chemin du Vieux Bourg.
- Pierre, né le 2 mars à Saintes, fils de M. Paul PIMIANTA et de Mme Christine GRENIER, 19A route de Beauchail.

Décès

Bussac-info présente ses sincères condoléances a la famille de :

- Mme Georgette Gabrielle BAILLY veuve BERGER, décédée à Saintes le 22 mars.

Faire-part

M. et Mme Joseph CASTILLON sont heureux de vous faire partager leur joie, leur petite fille Clémence est née le 4 mars au foyer de Sylvia et Laurent ROCHE.

Elections

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 8 mai.

Les élections municipales auront lieu les 11 et 18 juin.

Vote par procuration

- S'adresser à la gendarmerie de Saintes, muni de sa carte d'identité, d'un justificatif d'absence pour le jour du scrutin (certificat scolaire, attestation de l'employeur, certificat médical...)
- Trouver dans votre commune, un mandataire (une personne de confiance qui votera à votre place).

Vous aurez juste 18 ans et vous désirez voter.

Si vous arrivez à majorité entre le 1 mars et le 22 avril 1995, demandez votre inscription avant le 18 avril (à la mairie) pour participer aux scrutins présidentiels.

Si vous avez 18 ans entre le 23 avril et le 10 juin, adressez-vous également à la mairie le plus tôt possible, les élections municipales vous concernent.

EDF GDF

Le relevé des consommations sera effectué dans notre commune entre le 13 avril et le 20 avril. Afin de faciliter le travail de l'agent, les clients qui laissent leur clef à sa disposition dans le voisinage immédiat sont instamment priés d'identifier celle-ci par une étiquette portant les indications suivantes: nom, prénom, adresse exacte. La personne dépositaire devra accompagner le releveur au domicile du client si l'agent le souhaite.

EDF GDF services - Tel. 46.93.39.03.

Une Marguerite de 100 ans, une Madeleine de 20 ans.

D'ailleurs des fleurs et des gâteaux les attendaient salle municipale ainsi que leurs amis et leur famille.

Marguerite Audemard (née Serres) est née le 29 mars 1885. Bon pied, bon oeil, elle a traversé le siècle. Née à Bussac, elle y est revenue depuis peu prendre pension chez Mme Suire.

Madeleine Peault est venue recevoir pour ses 20 ans de service à la classe maternelle, la médaille d'honneur communale et départementale.

Madame Audemard souffle ses bougies sous l'oeil attentif de Mme Suire et de "mamie Péault".



Pour ceux qui ont apprécié les "chouquettes" et la boisson: épicerie Menaud à Bussac.

Madame PEULT remercie les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie ce vendredi 31 mars.

Service national

Jeunes gens nés en janvier, février, mars 1978, faites vous recenser à la mairie entre le 1 et le 30 avril.

avril mai juin

31 juillet

Groupement féminin cantonal de développement agricole de Saintes

AG du 28 mars 1995 - Rapport moral par la présidente

Le groupe féminin se donne pour objectif de former et d'informer les femmes, aussi bien du milieu agricole que du milieu rural. Les personnes désireuses d'adhérer au groupement sont libres de participer aux activités de leur choix, aussi, à l'occasion de cette assemblée générale, je sollicite l'ensemble des participantes à exprimer leurs ambitions, leurs idées, aussi bien professionnelles, personnelles, familiales ou sociales.

C'est de cette façon que notre groupe avancera et répondra le plus justement aux attentes des adhérents.

Les activités de l'année écoulée, principalement les réunions "projets" communes aux 3 groupements : Saintes, Saujon et Gémozac, ainsi que l'intervention de Monsieur Cazaubiel lors de la journée départementale des groupements, nous ont bien précisé que nous nous trouvions dans une phase de changement.

En effet, nous sommes passés d'une économie de production à une économie de marché, qui aujourd'hui nous oblige à sortir de nos exploitations pour maintenir notre structure professionnelle : recherche de marchés, augmenter ou créer de la plus-value, ouverture vers les ruraux et les citadins, etc.

Devenant démographiquement minoritaires, il nous faut agir, comme de véritables acteurs dans notre milieu, si nous voulons conserver notre place, et surmonter nos difficultés.

Dans cette nouvelle société le groupe, lieu d'échange, de réflexion et d'action, y trouve une place de choix.

Madame Begouin, présidente de la MSA, nous dit : ... "l'exclusion commence par l'anonymat et l'isolement. Le groupe est par excellence, l'endroit où l'on combat ça"...

Je ne voudrais pas conclure sans parler du gros travail entrepris par un bon nombre d'entre nous sur notre façon de communiquer avec les autres. Il nous paraît important de bien nous identifier en tant que agricultrices et rurales pour trouver un véritable équilibre dans cette nouvelle société, en sachant mieux définir nos projets et nos actions.

Nous avons pour cela la chance d'avoir l'appui et l'accompagnement de la conseillère de la MSA pour nous aider. A nous d'être capables, dès maintenant, de savoir ce que nous voulons faire de notre groupement.

Sylviane Bariteau

Bref et vrac

□ Chèque emploi service

C'est un mode de paiement simple qui remplace le contrat de travail, la fiche de paie et la déclaration URSSAF tout en maintenant au salarié l'ensemble de ses droits.

Quelques restrictions:

il ne peut s'agir que de "petits boulots" d'une durée inférieure à 8h par semaine ou à un mois par an, tels que travaux occasionnels de jardinage, garde malade (s'il n'y a pas de soins à effectuer), soutien scolaire, repassage à domicile, travaux ménagers, garde occasionnelle d'enfants, aide à domicile pour personnes âgées

Avantages:

réduction d'impôts pour l'employeur, mode de paiement simple, protection sociale assurée, capital retraite, cumul possible dans certaines limites (contacter ASSEDIC) avec les allocations chômage pour le salarié.

Pour plus de renseignements:

- dépliant en mairie
- serveur vocal 24h sur 24 au 36 67 03 64.

□ Vacances enfantines

Centre de plein air du Chambon

Du 1 au 7 mai, le centre de plein air du Chambon à Eymouthiers (Charente) propose de recevoir les enfants de 9 à 12 ans pour diverses activités telles que canoë-kayak, escalade, VTT, équitation, spéléo, tir à l'arc, orientation...

Prix du séjour: 1600f

Renseignement et inscriptions: Bernard Thiebaud, "les amis de la jeunesse", maisons des associations, rue du Cormier, 1700 Saintes. Tel. 46.74.25.11

Centre de vacances départemental à Liginiac (Corrèze)

Séjour de printemps (7-13 ans) : 25 avril au 2 mai, VTT, randonnées, sports divers, excursions.

Prix du séjour: 952f, bons de vacances et aides diverses peuvent venir en déduction.

Séjour d'été (7-12 ans) : 3 au 21 juillet, 22 juillet au 10 août, 11 au 30 août, baignade, judo, voile, VTT...

Prix des séjours : 2 090f pour le premier, 2 200f pour les deux autres.

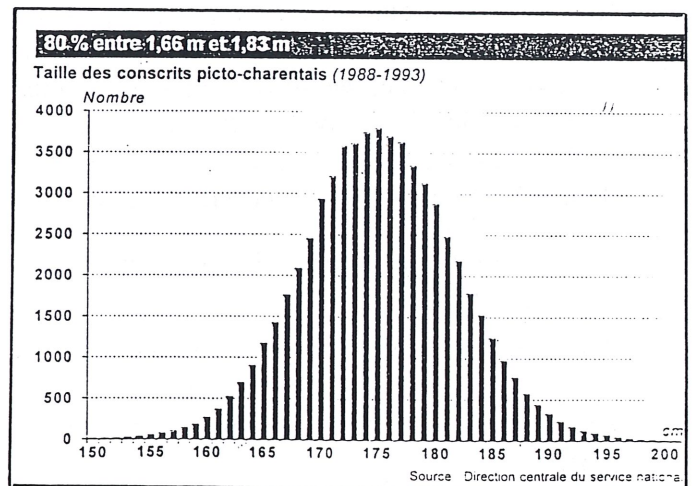
Renseignements et inscriptions au Conseil général, tel. 46.00.25.39 et 46.00.25.38

□ De plus en plus grands

Tout augmente y compris la taille du Picto-Charentais qui reste cependant légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Habitant du Poitou-Charentes moyen = 1,74m contre 1,75m au niveau national, la référence étant celle du conscrit et non pas la population générale. Le bidasse des années 20 ne mesurait que 1,68 en moyenne.

Les femmes grandissent moins vite, passant de 1,60m à 1,64m.



Informations locales

□ La nouvelle carte d'identité



Elle est dite "sécurisée". D'un format de 105 mm sur 74 mm, elle est composée d'un papier filigrané laminé entre plusieurs couches de plastique. Les signes

particuliers n'y seront plus mentionnés, le sexe y sera indiqué, les services de police ou de gendarmerie y trouveront "certaines mentions" par lecture optique. Les délais de délivrance (actuellement une semaine) seront accrus, elle concerne les Français qui font une première demande et ceux dont la carte arrive à expiration. Elle sera délivrée par la sous-préfecture de Saintes à partir de juillet 95.

Il va de nouveau falloir se salir les mains : l'empreinte digitale est remise à la mode.

□ Demande d'asile , les jeux santons.

" Vous aimez le contact, le folklore, les pays étrangers, venez vous joindre à nous pour accueillir bénévolement deux personnes ou plus pendant la période des jeux santons.

Contactez-nous dès maintenant , jeux santons 46.74.47.50, commission hébergement 46.92.65.07."

Les jeux santons ayant omis de préciser quelques dates qui nous semblent intéressantes à connaître, Bussac info se permet de vous rappeler que ce festival a lieu du 3 au 17 juillet. (les périodes d'hébergement ne coïncident pas exactement avec la durée des jeux).

□ Troisièmes académies musicales de Saintes

Elles auront lieu du 7 au 16 juillet sous la direction de Philippe Herreweghe.

Programme complet disponible à partir du 10 avril.

Pour l'obtenir: Académies musicales de Saintes, B.P. 125, 17104 SAINTES CEDEX tel. 46.95.94.50

Réservations et renseignements: 46.97.48.48 ou 3615 ABBAYEDAMES

□ Foire exposition de Saintes, 1 au 6 juin.

Palmarès réussi:

elle a reçu un trophée en tant que meilleure foire exposition de France pour l'année 1994 !

Les métiers d'hier

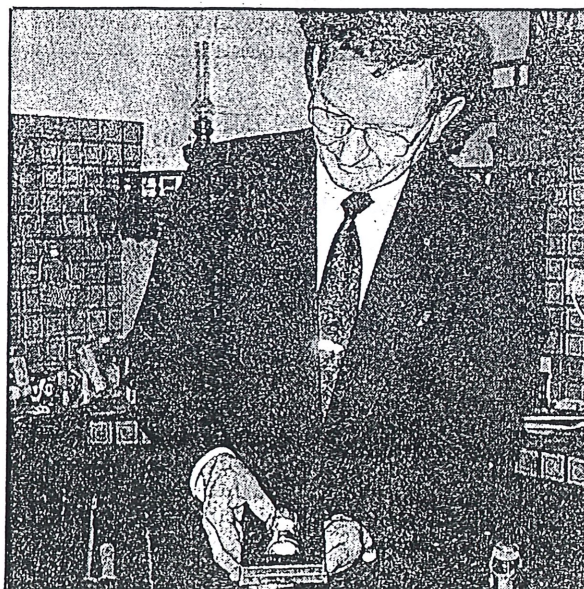
Cette année, la foire a choisi le thème des vieux métiers pour animer sa nouvelle édition. Les organisateurs comptent sur tous ceux, collectionneurs ou artisans à la retraite, qui conservent des pièces intéressantes ou un savoir faire traditionnel.

Les innovations d'aujourd'hui

Grâce à Rodolphe Kiesslich son créateur, le premier salon de "l'innovation, de la créativité et de l'invention Charentes-Poitou" va prendre place au sein de la foire exposition.

R. Kiesslich (28 chemin des Pins à Bussac) est l'inventeur d'un cataviron pour la randonnée fluviale et d'une vasque réfrigérée pour le champagne agrémentée par une table de givrage pour les verres.

Une quinzaine d'exposants (Sud-ouest du 6/3/95) se proposent d'animer ce salon. Un club régional regroupant inventeurs et créateurs devrait naître du succès de la manifestation.



Rodolphe Kiesslich, créateur du premier salon de l'innovation (Photo Sophie Tardy.)

Informations locales

- **Comment nous percevons le monde.**

Notre perception du monde est très variable d'un individu à l'autre, d'un pays à l'autre.

Exemple recueilli dans la revue "sciences humaines" n°49

Il est probable que vous pensez que cette scène se déroule dans une pièce dont une fenêtre laisse voir le paysage environnant. Or, des Africains de l'Est à qui ce dessin a été présenté ont vu un groupe familial réuni à l'extérieur et dans lequel une femme porte un

bidon sur la tête.

Cet exemple est volontairement drôle, on pourrait en trouver d'autres beaucoup plus dramatiques. Qui voit juste ?

MC Pommier



Bibliothèque



- **J'ai perdu mon livre.**

Parents, il vous arrivera sans doute un jour de recevoir un mot de la bibliothèque ainsi conçu :

“votre enfant a emprunté un livre le ...Pourriez-vous le rapporter rapidement ? Titre du livre...”

Il s'agit simplement de vous remettre en mémoire l'emprunt fait par votre enfant pour que , éventuellement, vous l'aidiez à le retrouver et à le restituer en temps voulu. Les emprunts sont en principe limités à 15 jours mais les élèves de l'école ont la possibilité de les renouveler facilement tous les jeudis.

Pour une raison évidente de stock disponible et pour que tous puissent profiter de chaque livre, la bibliothèque ne prête un ouvrage que dans la mesure où le précédent est restitué. S'il advient que le livre est perdu ou détérioré, il suffit de nous le faire savoir (directement à la bibliothèque, ou par l'école ou par la mairie) , l'enfant ne sera pas pénalisé et le système de prêt se remettra en route. Par contre, nous vous demanderons une compensation variant suivant la provenance et la valeur du livre:

- bibliobus ou achat personnel de la bibliothèque = remboursement
- don = laissé à votre appréciation.

- **Salon du livre scolaire.**

Un salon du livre scolaire s'est tenu à Bussac, salle municipale, le mercredi 29 mars.

Plus particulièrement destiné aux enseignants, il proposait également à la vente des albums revues et romans pour enfants.

- **Bibliobus**

Le centre de prêt de la Charente maritime sera dans nos murs le mardi matin 11 avril. Avez-vous pensé à rapporter vos livres ?

203 ans de maires

Bussac info essaie de suivre l'actualité!

En cette année de scrutins divers, 203 ans nous séparent de l'élection du premier maire de la commune, d'où l'idée d'essayer de les recenser tous. Les plus anciens ne sont pas facile à retrouver car les registres de délibération du conseil municipal n'existent, ou du moins ne sont conservés, que depuis 1833. Jusque là, les seuls documents exploitables sont les registres d'état civil où l'on consigne naissance, mariage et décès. Au début, ces registres sont ceux de la paroisse, tenus par le curé. Ils sont incomplets car ne concernent que les catholiques.

En 1792, l'état civil passe officiellement aux mains des laïcs, (retards administratifs obligent, ce sera début 93 à Bussac).

"Les registres ont été remis au citoyen officier public et déposés au greffe de la municipalité à Bussac ce six du mois de janvier 1793, l'an second de la république signé Bonnifleau curé de Bussac Veillon maire et officier public"

□ 1792-an II: François Veillon

C'est notre premier maire. Il est élu le 25 décembre 1792, il habite le village des Judets et exerce le métier de charpentier. Il lui reste peu de temps à vivre, il meurt subitement le 30 pluviôse an II du calendrier républicain.

Si l'on veut retrouver la date dans notre bon vieux calendrier grégorien, ça devient compliqué; j'ai d'abord essayé de faire simple: pluviôse, c'est le mois de février, Veillon est donc mort le 30 février, ce qui à la réflexion paraît choquant.

Problème:

Sachant que le calendrier républicain commence le 22 septembre 1792 et que l'année républicaine comporte 12 mois de 30 jours chacun, soit en automne, vendémiaire, brumaire, frimaire, en hiver, nivose, pluviôse, ventôse, au printemps, germinal, floréal, prairial, en été, messidor, thermidor, fructidor,

-calculer en calendrier grégorien (actuel) la date de la mort de François Veillon, premier maire de Bussac.

-Faire de même pour les dates concernant les mandats des trois maires suivants.

N.B.: méfiez-vous, il y a un piège, l'an I se termine au 1er nivose 1793.

□ An II-an VIII: Jean Guichard

Il remplace Veillon à la mort de celui-ci. Menuisier au Bourg de Bussac, il termine ce mandat (qui ne dure alors que 4 ans) et fait le suivant jusqu'en l'an VIII.

□ An VIII-an XII: Louis Bourgeois

devient maire le 16 messidor an VIII, il est propriétaire des borderies des Roches et du Jarry.

Informations locales

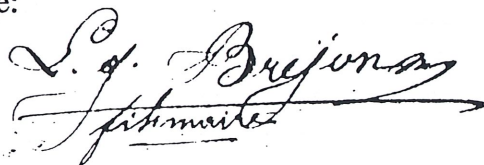
□ An XII-1808: Pierre Grégoire Gobeau

ancien officier de cavalerie, propriétaire de la métairie des Bacheliers, lui succède jusqu'en 1808.



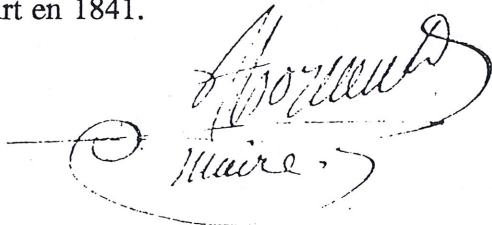
□ 1808-1812: Laurent Germain Brejon

Il est avocat. Bien souvent les fils avaient le même prénom que leur père, ce qui ne facilite pas les recherches. Celui-ci tient à ce qu'il n'y ait pas de confusion et signe "L.G. Brejon fils". Lorsqu'il devient maire, cela donne:



□ 1812-1840: Jean Thoreau

Il est propriétaire aux Motillons, c'est le premier à assurer plusieurs mandats consécutifs. Il détient actuellement le record de longévité à la tête de la commune (28 ans). Il meurt en 1841.



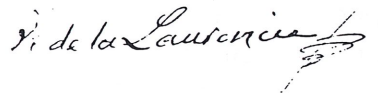
□ 1840-1858: Victor de la Laurencie

En 1822, la famille de la Laurencie achète le château de Bussac aux descendants de Jean-Baptiste Dupaty, "seigneur de Bussac et autres places". M. de la Laurencie meurt en

1879 et sa famille revend le château un an plus tard à la famille Bonneville.

Il soutient la candidature de L. N. Bonaparte à la présidence de la république mais "se penche volontiers sur la misère des pauvres gens". Au besoin il donne l'exemple: en 1833 son fils Jules est le premier de la commune à être vacciné contre la variole.

Il démissionne de sa fonction de maire en 1858 mais reste en tant que conseiller municipal.



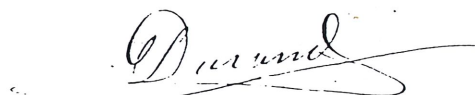
□ 1858-1880: Pierre Durand

Il est propriétaire exploitant au Bourg et loge probablement dans l'actuelle maison Bovay.

Il vend à la commune les locaux de l'ancienne maison d'école (actuelle maison Bernard), le presbytère devient propriété municipale. Pierre Durand n'a pas de chance. Deux affaires pourtant indépendantes de sa volonté vont contribuer à le rendre impopulaire.

C'est la construction du chemin de fer qui isole le vieux bourg et coupe la commune en deux, créant d'innombrables litiges.

C'est aussi un arrêté préfectoral qui, comme dans toutes les communes de France et par souci de salubrité publique, va demander le déplacement du cimetière qui entoure l'église, hors des limites de l'agglomération. La grande majorité de la population est hostile à ce projet, le prochain maire également. Ce ne sera que contraint et forcé que le futur conseil municipal accepte le cimetière dans ses murs actuels vers 1885 (voir bussac info n°40, la guerre des cimetières)



Informations locales

□ 1880-1888: Eutrope Cartier

Pierre Durand n'a pas été réélu et une forte animosité oppose ancien et nouveau maire.

L'ancien essayait de garder coûte que coûte le vieux bourg comme centre de la commune, le nouveau maire, conscient de l'enclavement causé par la voie de chemin de fer, ébauche le déplacement des équipements publics vers les Bacheliers par la construction de l'école de fille dans les locaux de l'actuelle mairie. Eutrope Cartier est agriculteur au Pontreau, il meurt en 1888 mettant ainsi fin à son mandat.

Anecdote: achat pour 20f d'un buste de la république.

*Le Maire,
Cartier*

□ 1888-1918: Jean Cartier

Comme partout en France, la commune participe à l'effort de guerre: réquisitions, mobilisations, manque de main-d'oeuvre pour les travaux. Il démissionne en 1918 mais reste au conseil municipal.

*Le Maire
Cartier*

□ 1918-1919: Célestin Cantel

est désigné "mairie provisoire" et retrouve ensuite sa place au sein du conseil jusqu'à sa mort en 1938. Il est agriculteur à la Croix.

*Le Maire,
Cantel Célestin*

□ 1919-1925: Georges Riché

Il est propriétaire au Grand Village, on lui doit le monument aux morts édifié par M. Mouledoux(!), sculpteur à Saintes. Réélu en 1925, il refuse un deuxième mandat.

*Le Maire
Riché*

□ 1925-1929: Paul Emmanuel Vinet

Il habite Beauchail et se dévoue à la place du précédent.

On commence à parler de l'électrification de la commune. De nouvelles élections ont lieu en 1926, Riché est de nouveau élu mais refuse la place de maire, Vinet se sacrifie une deuxième fois.

P. Vinet

□ 1929-1944: Gustave Fort

Il est élu à l'unanimité et chacun semble soulagé de trouver enfin un volontaire pour assurer la direction de la commune. Il est propriétaire de la métairie de Rochefollet et jouit d'une certaine notoriété en tant que poète. Membre du cabinet d'Emile Combes, il a l'habitude des affaires publiques et en fait profiter les finances communales. La mairie emprunte, investit, demande des subventions et fait valoir ses droits: électrification, amélioration de la voirie, poste automobile rurale, poteaux indicateurs, service d'autobus.

Bientôt c'est de nouveau la guerre et ses contraintes.

G. Fort

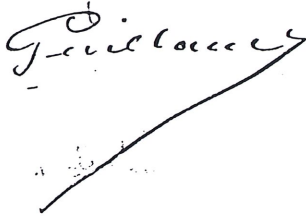
Informations locales

Personnel communal en 1940 (à temps très partiel): secrétaire de mairie, cantonnier, garde champêtre, tambour afficheur, gérant du téléphone public, porteur de télégramme, conducteur du char funéraire, fossoyeur.

□ 1944-1947: Albert Guillaud

Propriétaire exploitant à beauchail, il assure l'intérim à la mort de Gustave Fort et est réélu en 1945.

C'est aussi la date à laquelle la première femme est élue au conseil municipal. Il s'agit de madame Yvonne Feyzeau de Port Berteau (les femmes avaient obtenu le droit de vote cette même année). Elle reste au conseil municipal jusqu'en 1965. Aucune autre présence féminine avant 1983



□ 1947-1951: Georges Riché

est de retour. C'est le même que dans les années 20. Il refuse d'être maire après le premier tour de scrutin qui le donne majoritaire et se résigne à accepter après un deuxième tour.

On commence à parler d'installer un réseau d'adduction d'eau.

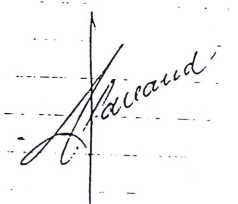
□ 1951-1977: René Favaud

En fait, madame Feyzeau est élue maire mais refuse cette fonction.

Un deuxième vote donne René Favaud gagnant, il est agriculteur aux Guilloteaux.

En 1956, la commune achète des terrains pour construire un groupe scolaire neuf (mis en service en 65)

En 1959, achat d'un autre terrain pour y établir une salle des fêtes (construite en 61). Le déplacement du bourg est maintenant entrepris, la mairie occupe ses locaux actuels.



En 1972, création du SIVOM de Saintes.

□ 1977-?: Guy Chapuis

Professeur, habitant 15, route de Beauchail.



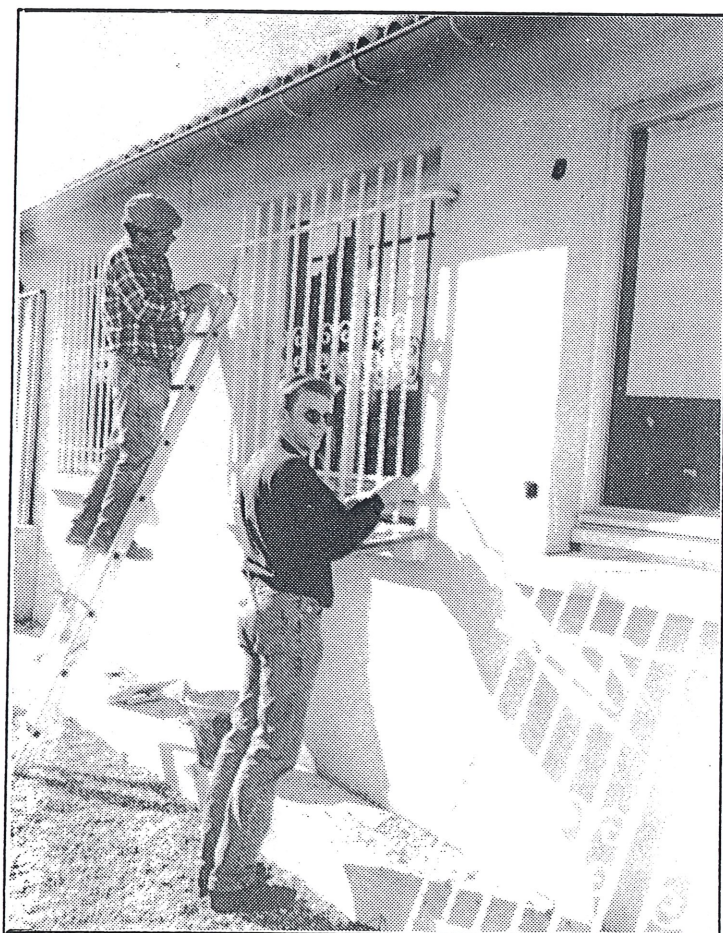
MC Pommier

Photos-travaux

Tonte des pelouses.

Pose des défenses du local technique de la mairie.

Ces défenses ont été fabriquées par J.L. Mahé (au premier plan sur la photo) qui a trouvé un emploi de CES à la mairie mais préférerait exercer ses talents de ferronnier dans un autre contexte; qu'on se le dise !



□ **Autre travaux effectués:**

- Scellement de défenses à l'école.
- Taille des arbres et arbustes.
- Elagage dans les chemins ruraux.
- Desherbage, épandage d'écorce de pin autour des dernières plantations le long de la route du Val de Charente.

□ **Travaux en cours:**

- Aménagement du parking poids lourds au carrefour chemin des Chau-mes-chemin du Grand Fief.
- Agrandissement du dépôt communal de matériaux du Grand Village.

Informations locales

Loto

Gros succès pour un essai

Le premier loto de l'école ! Mais il suffisait de se lancer. On y avait pensé depuis quelques années et puis ce jour est venu. Vendredi 3 février à 20h.45, vous étiez très nombreux à avoir répondu à ce rendez-vous, puisque la salle municipale s'est très vite remplie (pleine comme un oeuf pourrait-on dire), plus de deux cents personnes.

Ce sont les enseignants et les parents d'élèves qui avaient réalisé ce projet. Ce jeu plaît autant aux aînés qu'aux jeunes et les amoureux de ce loisir sont attirés par de nombreux lots : parmi ceux-ci, les plus gros, deux V.T.T., un four à micro-ondes, et ceux mis en jeu pour les autres quines ou cartons pleins étaient aussi attractifs : jambon, bons d'achat, cafetière programmable, etc.... Les parties (spéciales enfants) ont ravi les petits du cycle primaire (environ quatre-vingts gamins présents). Le premier V.T.T. pour les plus jeunes a été gagné par Virginie Contet et le second par Mathieu Chenevière. Bravo et bonnes promenades à ces deux jeunes:

Grand merci aux organisateurs qui ont bien travaillé pour cette réussite, mais aussi aux commerçants et donateurs de leur générosité.

Rendez-vous à l'an prochain, on essaiera de loger tout le monde.

M.C. Allinand



Le carnaval

Le défilé

Le vendredi 24 mars, les élèves de l'école de Bussac ont fêté le carnaval. Les parents étaient invités au défilé avec leurs enfants. A 15h.30, nous nous réunissons dans la cour. Les petits passent devant et à la fin ce sont les grands, suivis des adultes.



Nous sortons, nous traversons les Chaumes, puis nous rejoignons la route du Pontreau. De retour à l'école, les enfants ont un goûter.

Quel beau carnaval !

Morgane Goasdoué

Merci à tous les enfants et aux parents,
A l'année prochaine !

Comment fabriquer des masques de plâtre (CE.1)

Matériel : des bandes de plâtre (plat'rock), de la crème vaseline, de l'eau dans un verre, des pots de peinture, du vernis et de l'élastique rond, des ciseaux, de la colle, de la paille, des ficelles de couleur, des plumes.

- 1 - prendre un enfant, lui mettre un foulard pour protéger ses cheveux,
- 2 - lui mettre de la crème pour protéger sa peau,
- 3 - couper un morceau de bande, la tremper dans le verre d'eau, compter jusqu'à 3,
- 4 - mettre le morceau de bande sur le visage de l'enfant et continuer jusqu'à ce qu'il soit recouvert (laisser des trous pour les yeux, le nez et la bouche)
- 5 - attendre que le masque durcisse,
- 6 - l'enlever doucement du visage de l'enfant sans le casser,

Informations locales

- 7 - laisser sécher le masque sur une table pendant une journée,
- 8 - puis le peindre avec des couleurs vives,
- 9 - le vernir,
- 10 - décorer le masque avec de la paille, des ficelles colorées tressées, des plumes,
- 11 - mettre un élastique,
- 12 - le masque est terminé. On peut l'essayer.



Mettre ensuite un déguisement, le masque et défiler dans Bussac avec : Marion, Vanessa, Caroline, Fabien, Jonathan, Emmanuelle, Nadège, Ingrid, Amandine....



Informations-école

Conseil d'école.

Il s'est réuni le mardi 4 avril, on en trouvera le compte-rendu dans le prochain Bussac-info.

□ **Ordre du jour:**

Budget de l'école, résultat du loto, étude d'un séjour de 4 jours au centre de mer du Château d'Oléron, dépenses de l'école, vie de l'école, avenant au projet d'école (séjour à la mer), questions diverses.

□ **Dates à retenir:**

Photo scolaire le 12 mai.

Fête de l'école le 17 juin

Vacances d'été le jeudi soir 29 juin pour toutes les zones.

Psychologue scolaire

M. Jean-Louis Pagani, tel. 46.95.96.78.

Réception le lundi matin et le vendredi toute la journée.

Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 95

Les familles ayant des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1990, 91, 92 sont invitées à les faire inscrire à l'école avant le 20 avril 1995.

Il en sera de même pour l'inscription de nouveaux élèves en cycle élémentaire, c'est-à-dire pour ceux nés en 1989 et avant.

Les parents seront reçus à l'école : le soir après 17h., le samedi à 12h., sur rendez-vous en téléphonant à l'école au 46.93.68.81.

Le directeur, J. Guitet

Remerciements

L'école remercie le couple d'administrés qui lui a fait don d'un écran de projection.

Merci aussi à tous les jeunes couples qui se sont unis au cours de l'année 1994 et qui ont destiné le produit de leur quête à mariage à la caisse des écoles.

A.C.C.A. de Bussac-sur-Charente



Le 25 février dernier l'ACCA de Bussac a rassemblé ses chasseurs et amis pour son traditionnel repas. Ce fut une fête sympathique égayée par une agréable musidisco. Donc, un chaleureux merci, à toutes et tous qui ont oeuvré pour ces bonnes heures de détente. Nous demandons à tous de bien noter pour l'année prochaine qu'il existe un désagrément majeur : l'auberge est toujours trop petite.

Cette manifestation qui clôture la saison de chasse est l'occasion de remercier et de dire aux personnes attachées à la terre, que le chasseur d'aujourd'hui reste sans doute le seul à pouvoir faire le lien entre le réel du patrimoine rural et l'imaginaire du monde urbain.

Le Bureau





Le printemps et les essaims d'abeilles

Le printemps c'est aussi l'époque de l'essaimage.

Nous allons donc étudier la cause de la fièvre d'essaimage suivie du départ de l'essaim.

Il faut absolument se départir de l'idée qu'il existe au sein d'une colonie une volonté quelconque des abeilles dans un sens ou dans l'autre.

Il n'y a pas de désir de développer le couvain (oeufs, et larves d'abeilles) au printemps, de fabriquer de la gelée royale, d'en nourrir les larves, de sécréter de la cire, etc.

Il y a une production d'hormone ou au contraire insuffisance hormonale qui conditionne un comportement.

Dans une colonie, il se produit un échange continu de substances hormonales entre toutes les classes sociales de la colonie, de la reine vers les abeilles, mais aussi des abeilles vers la reine, des abeilles vers le couvain mais aussi l'inverse.

La nature et la quantité d'hormone produite sont non seulement fonction de la situation sociale de l'individu mais aussi de sa race, de son hérédité, de son âge, d'un certain nombre de facteurs extérieurs tels que la lumière, la température, l'humidité, les apports de nourriture, etc.

Ces échanges et la somme des états hormonaux individuels déterminent un comportement que nous qualifierons de stable lorsque la colonie se développe normalement avec un apport normal de nourriture. Nous considérons comme une situation de déséquilibre hormonal, une période d'essaimage, un arrêt intempestif de la ponte, un remplacement de reine et toutes modifications à cet équilibre provoquera le déclenchement de la fièvre d'essaimage. A ce moment là, la sortie d'un essaim est inévitable.

Il est certain que l'équilibre hormonal dont nous venons de parler n'est pas facile à maintenir et que les mesures de prévention existantes réduisent peu les risques d'essaimage. Nous devons donc nous attendre à avoir malgré tout un certain pourcentage de ruches qui seront atteintes de la fièvre d'essaimage. La seule solution étant d'exercer une surveillance régulière si on veut prévoir et éviter le départ d'un essaim.

Mouch'ti

Les abeilles sont utiles, protégeons-les.

Les abeilles sont indispensables à de nombreuses cultures car elles assurent pour une large part la fécondation des fleurs par transport du pollen d'une plante à une autre et les plantes cultivées sont souvent utiles aux abeilles qui en butinent les fleurs.

D'une manière générale, une bonne concertation entre agriculteurs et apiculteurs évite bien des accidents.

Avant tout traitement herbicide ou insecticide, il est conseillé de bien lire le mode d'emploi et de le respecter, en particulier en période de floraison. En tout état de cause, préférer les produits de traitement sur lesquels est mentionné "emploi autorisé pendant la floraison" sinon, faucher les fleurs avant traitement.

L'apiculture en France

1 300 000 ruches, 100 000 apiculteurs, 2 500 professionnels et pli-actifs, 15 000 à 30 000 tonnes de miel suivant les années.

D'après des articles de presse communiqués par JC Arnaud



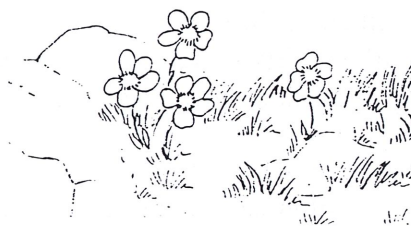
La rosée



Dans le petit matin
 Toi perle de rosée
 Au détour des chemins
 Tu éclaires les prés
 Féerie de la nature
 Brille de milles gouttelettes
 Dans l'aurore naissante
 Sur l'herbe tendre et verte
 Tu étales ton charme
 Tel l'étoile d'argent
 Tu recouvres la terre
 De tes gouttes si pures
 Tu inondes la plaine
 D'un vapoureux brouillard
 Aux couleurs d'azur
 En trouant la pénombre
 De multiples lumières
 Telle une fête foraine
 Le merle sifflotant
 De toi se désaltère.
 L'escargot en guinguette
 Sort de sa cachette
 Lapin au coin du bois
 Va brouter la sarriette
 Le thym embaume l'air
 Ornée de tes paillettes
 Au passage de l'aurore
 Le jour va apparaître
 Le soleil au zénith

Va monter peu à peu
 Et toi belles gouttelettes
 Sous sa grande chaleur
 Mystère de la nature
 Aux rayons t'évapore
 Mais la prochaine nuit
 La douceur de la lune
 Te feras perle renaître
 Pour qu'au petit matin
 Tu brilles à nouveau
 De tes milles facettes
 Ainsi va, jour après jour
 Le cycle de la vie
 Etrange réalité
 Oh loi de la nature

Paul Rault





Le mot du Président

Une association bien vivante !

Les activités du Foyer Rural continuent de se dérouler à un rythme très soutenu.

La gymnastique volontaire, la remise en forme, la chorale ont chaque semaine leurs séances d'entraînement ou de répétition.

Avec les beaux jours le tennis va reprendre son activité et les boules ne tarderont pas à rajouter quelques nocturnes aux séances du week-end.

Pendant ce temps les équipes engagées en championnat comme le football et le tennis de table terminent leurs compétitions.

En même temps des activités exceptionnelles se préparent et s'organisent, soit pour créer des animations particulières, soit pour réaliser quelques recettes nécessaires à la vie de notre association.

C'est ainsi que nous aurons dans les prochains jours ou semaines à venir :

- une soirée antillaise, le samedi 1er avril,
- une randonnée V.T.T., le dimanche 23 avril,
- une randonnée pédestre gratuite et ouverte à tous le dimanche 14 mai avec pique-nique en commun,
- une animation brocante le dimanche 21 mai où, chaque Bussacais pourra, pour une modeste contribution, vendre ce qu'il souhaite.
- un tournoi de football à placer dans le calendrier selon la fin du championnat et la possibilité d'utiliser les équipements.

Il nous faut également signaler la venue de nos amis suisses d'Oron-la-Ville dans le cadre du jumelage. Ils seront parmi nous du 9 au 16 juillet et nous invitons bien volontiers toutes

les familles bussacaises qui voudraient se joindre à nous pendant cette période, soit pour recevoir une famille suisse, soit pour participer aux rencontres et sorties en commun.

Avant cela nous aurons arrêté les comptes de l'année 94-95 et tenu notre assemblée générale le vendredi 23 juin.

C'est toujours un moment important dans la vie d'une association et il est souhaitable que chacun retienne cette date pour nous rejoindre et participer au débat.

L'opinion et les avis du plus grand nombre sont facteur de progrès, en même temps qu'ils constituent une grande richesse d'idée.

Cela fait maintenant 15 ans que l'association Foyer rural a été créée. Il s'est passé beaucoup de choses. Ce n'est pas terminé, puisque chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, l'évolution de la vie nous amène à en réaliser de nouvelles.

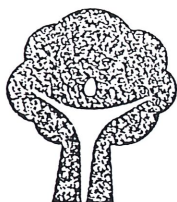
Ce n'est pas un hasard.

C'est grâce à la volonté d'un grand nombre de bénévoles qui oeuvrent pour la communauté et qui permettent à d'autres de profiter de leur travail et de leur dévouement.

A Bussac-sur-Charente, nous sommes bien servis, les bonnes volontés ne manquent pas et c'est pour cela que le Foyer rural est une Association bien vivante !

Le président, R. Monget

Gymnastique volontaire



La section gymnastique volontaire vous informe qu'elle organise le **dimanche 14 mai sa journée : marche familiale**, suivie d'un pique-nique (chacun apportant son panier) l'apéritif étant offert par la section.

L'itinéraire et les dernières informations vous seront communiqués ultérieurement par affichage sur la porte du Foyer rural. Les inscriptions seront prise par les animatrices :

Véronique Emerit - tél. 46.74.43.98

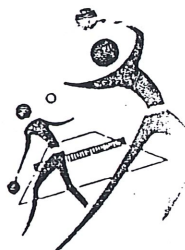
Janine Coste - tél. 46.93.03.87

Sylvie Gaquerre tél. 46.74.12.24

Par ailleurs : si vous avez des catalogues épais ou des annuaires, la section Gymnastique volontaire les récupère.

Merci.

Le bureau.



Un tournoi de ping-pong

Le dimanche 19 mars, M. Audebaud nous attendait devant la salle municipale à huit heures et demie. Le tournoi se passait à Gémozac et il commençait à neuf heures.

Nous partons en voiture : Loïc Bretau, Mickaël Favreau, Emilien Gaudin et moi. Edern Emerit nous a rejoint avec son papa. On se raconte des histoires drôles, c'était génial.

Enfin, nous arrivons. Nous sommes cent trente-neuf enfants de CE2, CM1, CM2. M. Audebaud nous a inscrits, et nous sommes partis nous entraîner.

Le tournoi commence. Ils appellent d'abord les filles CM1, CM2. C'était des poules de quatre personnes. Déjà des problèmes, mon nom n'a pas été cité. J'ai eu de la chance, il manquait quelqu'un, donc je l'ai remplacé.

Mickaël et Loïc étaient contents parce qu'ils étaient dans la même poule. Emilien et Edern ont joué plus tard.

Quand tous les matchs du matin furent finis, nous pique-niquons. Les joueurs et joueuses adverses étaient très forts. Enfin la journée se termina. Mickaël, Loïc et moi avons perdu en match éliminatoire direct. Edern a fini en 6ème de finale et Emilien a été 2ème de la finale. M. Audebaud nous a félicités.

Quelle superbe journée ! Espérons que cela recommencera !

Emilie Brèthes (CM2)

Football

A sept matchs de la fin du championnat, notre équipe occupe toujours la deuxième place du classement, à quatre points de Chaniers. Nous possédons actuellement la meilleure défense, avec 14 buts encaissés en 15 rencontres et la 3ème attaque avec 40 réalisations. L'objectif de la montée en promotion de 1ère division devient de plus en plus difficile, "Chaniers n'ayant fait aucun faux pas", mais mathématiquement cela est encore possible.

Toutes les intempéries de ces dernières semaines ont retardé le championnat et cela nous met dans l'impossibilité de fixer une date pour notre tournoi de sixte, initialement prévu le 20 mai.

Le challenge Aunis et Saintonge s'est terminé par une défaite 3 à 0 à Chermignac. Mais à neuf, que pouvions-nous faire de plus, certains joueurs étant peu motivés pour cette compétition n'ont pas fait le déplacement.

Notre ex-gardien, Monsieur Eric Monget se rétablit doucement de sa fracture tibia-péroné, mais il nous suit à toutes les rencontres, comme un fidèle supporter. Nous déplorons aussi la blessure de Monsieur Harold Paintaud "entorse du genou" qui a rangé les crampons jusqu'à la fin du championnat.

Nous espérons tous que la série noire s'arrêtera là, car l'infirmerie commence à être bien remplie.

Le Bureau



Photo prise lors de la remise d'un jeu de maillots offerts par MM. Gilles Rateau et Dominique Perrochain.

Un peu d'humour à la chorale en préparant les vacances...

Avec l'arrivée des beaux jours
A l'approche du printemps,
Il nous vient des idées de faire un tour,
On a tous envie de changer de camp.
A ceux qui peuvent le concrétiser,
Il est fortement conseillé
Avant de boucler les valises
De réciter à maintes reprises :

La prière du touriste

“Prenez soin de nous, pauvres et obéissants touristes, condamnés à voyager sur cette terre, écrivant des cartes postales et achetant des multitudes de souvenirs.

Nous vous prions pour que notre avion ne soit pas détourné, que nous recevions nos bagages à chaque escale, que notre excès de poids passe inaperçu et que les douanes soient toujours compréhensives avec nous.

Protégez-nous des chauffeurs de taxi sans scrupules, des porteurs avarés et des guides sans diplômes. Nous prions pour que le téléphone marche, pour que l'opératrice parle notre langue et qu'il n'y ait pas de lettre de nos enfants qui nous obligent à annuler le reste de notre voyage.

Conduisez-nous vers des restaurants “bon marché” où la nourriture soit excellente, les serveurs agréables et le vin inclus dans le prix du repas.

Donnez-nous la force de visiter des musées, des cathédrales, des châteaux répertoriés sur nos guides bleus, mais si nous en sautons quelques-uns pour faire la sieste après le repas, ayez pitié de nous car la chair est faible.

Pour les hommes seulement

Protégez nos femmes des soldes et des achats qu'elles ne peuvent se permettre. Ne les laissez pas succomber à la tentation car elles ne savent pas ce qu'elles font ni ce qu'elles achètent.

Pour les femmes seulement

Ne laissez pas nos maris regarder les femmes étrangères et les comparer à nous. Ne les laissez pas non plus se rendre ridicules dans les “night-club”, et surtout ne leur pardonnez pas leurs péchés car eux, ils savent exactement ce qu'ils font.

Pour tous

Quand nos vacances seront terminées et que nous retournerons auprès de ceux qui nous sont chers, donnez nous la grâce de trouver quelqu'un qui regardera nos photos et écouterà nos histoires afin que notre vie en voyage ait au moins servi à quelque chose.

Amen

Chrysanthe,
chanteuse alti à la chorale

Comité de Jumelage

❑ Soirée antillaise

Au moment où vous lirez ces lignes, notre soirée antillaise du 1er avril aura tout juste eu lieu. D'ores et déjà le Comité de Jumelage tient à remercier tous ceux et celles qui y auront participé.

❑ Foire à la brocante

Le Comité de Jumelage organise le dimanche 21 mai 1995, la première foire à la brocante qui se tiendra, Place d'Oron-la-Ville et Salle municipale.

Cette foire est ouverte aux professionnels et aux particuliers.

Si vous désirez vider vos greniers et vendre les trésors qui s'y trouvent, c'est le moment de nous contacter.

Pour tout renseignement, s'adresser à Christiane Genat au 46.74.50.22 (aux heures des repas). Il vous en coûtera le prix de 20F. le mètre linéaire pour l'emplacement que vous souhaiterez.

❑ Réception des Oronais

Enfin le Comité de Jumelage vous informe que cette année, c'est notre tour de recevoir nos amis Oronais ; les dates retenues sont du dimanche 9 au dimanche 16 juillet.

Un peu d'histoire pour ceux qui, récemment arrivés à Bussac, ignorent tout du Jumelage : le 30 mai 1981, des bussacais partent à la découverte de la commune d'Oron-la-Ville, au nord-est de Lausanne. A leur tour, nos amis suisses viennent en août de la même année. Et depuis presque 14 ans donc, une grande amitié anime cœurs bussacais et oronnais.

Des échanges ont lieu tous les 2 ans, tantôt à Oron, tantôt à Bussac.

Nous demandons donc, par l'intermédiaire de Bussac-info, aux personnes intéressées, de venir nous rejoindre, soit pour héberger un ou plusieurs amis suisses, soit pour participer aux différentes activités qui seront proposées au cours de cette semaine-là.

Vous serez les bienvenus et pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous faire connaître auprès de Christiane Genat, la Présidente au 46.74.50.22 ou auprès de M.C. Allinand, la secrétaire de mairie que vous connaissez tous.

De toute façon, une réunion d'information aura lieu auparavant, pour vous donner toutes les précisions sur le programme de cette semaine que nous souhaitons toute de gaieté et bonne humeur.

Au plaisir de vous rencontrer.

M.C. Allinand - C. Genat



Dernière minute: soirée antillaise

Gros succès, beaucoup de monde, un buffet bien garni et très apprécié. Le costume local conseillé semble avoir été plus respecté par les dames que les messieurs.

Foyer rural



Nous vous laisseront malheureusement imaginer les couleurs des vêtements, du buffet et même de certains visages (là, au milieu) couleur locale en fait !



Dîner dansant "couscous"

Section "Remise en forme"

Samedi 18 février
 Sacrée journée,
 La fréquentation plus importante cette année,
 A fait un succès de cette soirée.
 Pour son 2ème dîner dansant,
 La section a accueilli 104 participants,
 Pour pouvoir déguster cet excellent repas,
 Beaucoup d'efforts et d'efficacité pour les membres du bureau
 Pas de faux-pas
 Un membre de la section,
 Avait bien voulu animer la soirée pour l'occasion,
 Ambiance très réussie,
 Disons-lui merci,
 La bonne humeur était au rendez-vous,
 Aussi pour l'année prochaine pour notre prochain "couscous"
 Nous comptons sur vous tous.
 Mais la section vous propose un rendez-vous
 Plus proche...

Randonnée VTT à Bussac

Le 23 avril 1995

Organiser une manifestation, qui innove, tout en restant dans contexte convivial et sportif, voilà qui cadre bien avec le dynamisme de la section "remise en forme".

Cette randonnée VTT ne sera pas une compétition, ceci n'étant pas le but recherché : donc pas de classement final ni de dossard. Il est évident que cette section est en train de réfléchir mûrement afin qu'une épreuve de ce genre puisse être organisée plus tard dans le cadre d'une compétition, mais chaque chose en son temps !

Les organisateurs souhaitent avant tout, faire découvrir un site campagnard très attrayant, où effort physique et respect de l'environnement se marient à merveille. Et ceci grâce à l'engin extraordinaire qu'est le vélo tout terrain : c'est l'instrument idéal pour aller partout, vite, en silence, sans pollution, à l'aide des muscles et de la tête. La pratique de ce sport a fait beaucoup d'adeptes, elle a révolutionné la randonnée et est devenue un sport loisir à part entière.

L'itinéraire sera donc fléché, de deux couleurs, afin de guider les participants. Un petit itinéraire de 15 km relativement facile, puis un autre parcours de 35 km pour les plus confirmés. Les deux tracés seront identiques, ou presque, sur la première moitié du tracé qui ne présente pas de



difficulté, juste un peu physique par endroit car le relief de notre campagne s'y prête tout à fait, très peu de routes, seulement des chemins creux et beaucoup de sentiers en sous-bois, très agréables.

Le long parcours, lui sera, réservé aux habitués du VTT. IL couvrira une grande partie de ce qu'il y a de plus intéressant et est très propice à la pratique du vélo tout terrain. IL empruntera beaucoup de reliefs. Il restera malgré tout très physique.

A tout moment, il sera facile de rentrer si le besoin s'en faisait sentir et donc de quitter le parcours. Bussac sera toujours à proximité, le point le plus éloigné du départ étant à environ 7 km.

A 9 heures, les vététistes pourront s'élancer, comme bon leur semblera, pour rejoindre les premières flèches. Au dixième km, un ravitaillement attendra les participants, pour une halte et pour reprendre des forces le temps qu'il leur sera nécessaire, et ceci sans contraintes horaires.

Les organisateurs offriront des lots, parmi les bulletins d'inscription qui feront office de tombola. Et pour clôturer cette matinée, un pot de l'amitié est prévu au Foyer rural.

Nous espérons que notre initiative sera couronnée par la venue de nombreux Bussacais à cette première randonnée le 23 avril à 9 h.

Pour de plus amples renseignements, je me tiens à votre entière disposition et, si cela vous dit de faire une petite reconnaissance, d'un coup de VTT, venez me voir !

Pendant la manifestation, se tiendra au Foyer rural une bourse aux vélos d'occasions. Si vous voulez acquérir un vélo ou vous séparer du vélo de la mamie ou du petit dernier qui grandit trop vite, cette matinée sera toute indiquée pour faire des affaires.

De plus, la section "remise en forme" a le projet de créer à Bussac un club de vélo tout terrain. Si vous êtes intéressés, contactez-nous, et à bientôt...

Jean-Pierre Clerfeuille

Exposition de peinture

Group'Art. Saintongeais
1 au 14 mai
salle municipale
Vernissage samedi 6 mai 17h



Rumeur: Mise en place éventuelle d'un atelier dessin et aquarelle animé par Serge Raud, dans le cadre foyer rural.

Manifestations à venir

Sortie VTT, dimanche 23 avril
Randonnée pedestre, dimanche 14 mai
Exposition de peinture, du 1 au 14 mai
Tournoi de foot les dimanches 14 ou 21 mai
Brocante le dimanche 21 mai
Réception des Suisses du 9 au 16 juillet
L'assemblée générale du foyer rural aura lieu le vendredi 23 juin à 21h.

